



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom chimique : N.A.
Numéro d'identification : (nom IUPAC)
numéro CAS : N.A.
numéro CEE : N.A.

Nom courant : **PLAQUE DE MOUSSE DE LATEX POLYMÉRISÉ**

Code produit de la société : **LL5R**

Type de produit : **Polymère**

Distributeur :

Corazza S.r.l.

Via S.Pertini, 37

40062 Molinella (BO) Italie

Tél. +39-051/881877 – Fax +39-051/6902146

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : Sur la base des conditions requises par le règlement CLP, le produit n'est pas classé.

- Éléments de l'étiquette

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 : non applicable

Pictogrammes de danger : non applicable

Avertissement : non applicable

Indications de danger : non applicable

- Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Cette substance/ce mélange ne satisfait pas aux critères PBT du règlement REACH, Annexe XIII.

vPvB : Cette substance/ce mélange ne satisfait pas aux critères vPvB du règlement REACH, Annexe XIII.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- Substances

Numéro CAS : 9003-55-8 (SBR)

- Mélanges

Description : Dispersion du polymère dans l'eau.

Substances dangereuses : non applicable

Indications supplémentaires : Le texte concernant les précautions à adopter pour éviter les dangers mentionnés peut être repris au chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

- Description des mesures de premiers secours

Indications générales : Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Inhalation : Emmener la personne à l'air libre, en cas de troubles, consulter le médecin. Si la personne a perdu connaissance, veiller à l'allonger dans une position latérale stable durant le transport.

Contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements contaminés

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes minimum, en maintenant les paupières ouvertes afin d'éliminer la substance.

Ingestion : Le produit est très basique et peut causer des dommages d'estomac. Ne pas faire vomir la personne, ne rien administrer par voie buccale et appeler immédiatement le médecin.

Rincer la bouche à l'eau, mais ne rien faire ingérer.

- Principaux symptômes et effets, tant aigus que retardés

Aucune autre information n'est disponible.

- Indications quant à la nécessité éventuelle de consulter immédiatement un médecin et de suivre des traitements spéciaux

Aucune autre information n'est disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Moyens d'extinction adéquats	Eau nébulisée, mousse, poudre chimique, dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction non adéquats	N.A.

- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit, si séché et impliqué dans un incendie, brûle avec une flamme mêlée à de la suie et émet des fumées composées d'eau, de dioxyde de carbone, d'oxyde de carbone et autres produits de combustion.

Lors de la surchauffe/pyrolyse, des vapeurs composées de monomères, de polymères à basse densité et d'éventuels produits de leur oxydation se libèrent.

- Conseils aux pompiers

Moyens de protection spécifiques :	Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (appareil respiratoire autonome, casque, lunettes de protection, combinaison, gants et bottes ignifuges).
------------------------------------	---

Autres indications	Refroidir les conteneurs situés près des flammes avec de l'eau nébulisée.
--------------------	---

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|---|--|
| - Précautions personnelles, équipements de protection et procédures en cas d'urgence | Risque élevé de glissade à cause de la fuite et du déversement du produit. |
| - Précautions pour la protection de l'environnement | Bloquer les infiltrations vers les égouts/les eaux de surface/les nappes phréatiques |
| - Méthodes et matériels de confinement et de | Contenir les fuites avec un matériau absorbant tel que le sable ou la terre; recueillir le latex qui |



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

nettoyage :

a débordé dans des récipients ou, en cas de déversements limités, absorber avec un matériau inerte et procéder à l'élimination conformément à ce qui est indiqué dans la section 13.

- Référence à d'autres sections

Nettoyer soigneusement la zone concernée
Aucune substance dangereuse n'est libérée
Pour des informations concernant une manipulation en toute sécurité, voir section 7.
Pour des informations concernant l'équipement de protection individuelle, voir section 8.
Pour des informations concernant l'élimination du matériau contaminé, voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures normales d'hygiène personnelle en évitant, en particulier, de fumer, de consommer des aliments ou des boissons durant la manipulation; utiliser les équipements de protection individuelle (voir section 8). Refermer de manière hermétique les conteneurs ouverts

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière n'est requise.

- Recommandations générales sur l'hygiène au travail

L'environnement de travail doit être équipé de systèmes adéquats de ventilation ou de captation des gaz/vapeurs qui peuvent se dégager durant la manipulation.

- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Indications sur le stockage mixte :

Non nécessaire.

Indications supplémentaires concernant les

Stocker la préparation à l'abri dans des



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conditions de stockage :	emballages intacts, à l'abri de la lumière du soleil et à l'écart des sources de chaleur. Protéger du gel. Assurer la ventilation adéquate des locaux de stockage. Procéder périodiquement à un nettoyage soigné des cuves de stockage afin d'éviter le développement de micro-organismes. Protéger du gel.
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Aucune autre information n'est disponible.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications supplémentaires sur la structure des installations techniques : Aucune donnée supplémentaire, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

Composants dont les valeurs limites doivent être tenues sous contrôle dans les environnements de travail.

Indications ultérieures :

Les listes valables à la date de rédaction de la fiche ont été utilisées comme base.

- **Contrôles de l'exposition**

Normes générales de protection

Observer les mesures de sécurité habituelles lors de la manipulation de substances chimiques.

Au cours du traitement à chaud et, plus particulièrement, à des températures anormalement élevées, des traces de monomères et autres substances volatiles peuvent se développer.

L'environnement de travail doit être équipé de systèmes adéquats de ventilation ou de captation des gaz/vapeurs qui peuvent se dégager durant la manipulation.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant la pause ou à la fin du



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contrôles techniques adéquats	travail. Ventilation/aspiration soignée sur les lieux de travail
Mesures de protection individuelle	Les équipements de protection individuelle varient selon l'exposition et la dangerosité potentielles des conditions de travail.
Protection respiratoire	Non nécessaire en l'absence de poudres ou de vapeurs. En cas de présence de poudres, utiliser des masques avec filtre pour vapeurs organiques et/ou poudres.
Protection de la peau	Gants de protection
Protection des mains :	Choix du matériau des gants en fonction des temps de passage, des taux de perméation et de la dégradation.
Protection pour les yeux/le visage :	lunettes de protection protection pour le visage
Autres :	Vêtements de travail standards
Dangers thermiques :	Aucune information n'est disponible
Contrôles de l'exposition environnementale	Prendre toutes les précautions techniques nécessaires afin d'éviter la diffusion du produit dans le milieu environnant.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	:
Forme	: Liquide
Couleur	: Blanc
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Non défini
Valeurs de pH à 20 °C	: 10,3 – 11
Changement d'état	:
Température de fusion/domaine de fusion	: >0 °C
Température d'ébullition/domaine d'ébullition	: 100 °C
Point d'inflammation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gazeux)	: Non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Température d'ignition	:	> 300 °C
Température de décomposition	:	Non défini
Auto-inflammation	:	Produit non auto-inflammable
Risque d'explosion	:	Produit non explosif
Tension de vapeur à 20 °C	:	23 hPa
Densité à 20 °C	:	0,98 g/cm ³
Densité de vapeur	:	Non définie.
Solubilité et miscibilité dans l'eau	:	Complètement miscible
Viscosité :	:	
Dynamique	:	Non défini
Teneur en solvant	:	
Solvants organiques	:	0,0 %
Eau	:	50,0 %
Teneur solide	:	52-68 %

- **Autres informations** Aucune autre information n'est disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- **Décomposition thermique :**

Le produit ne se décompose pas s'il est manipulé et stocké conformément aux normes. Respecter les températures de travail conseillées afin d'éviter la formation de gaz ou de vapeurs nocifs.

- **Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse n'est connue.

- **Conditions à éviter**

Aucune autre information n'est disponible

- **Matières incompatibles**

Aucune autre information n'est disponible

- **Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Corrosion/irritation :

Sur la peau :

Le contact répété peut causer des dermatites.

Sensibilisation :

Pas d'effets sensibilisants connus.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données toxicologiques
supplémentaires :

Le produit ne présente aucun risque spécifique lorsqu'il est transformé conformément aux procédures correctes de traitement.

Le produit n'a pas d'obligation de classement sur la base de la méthode de calcul de la directive générale de la Communauté européenne sur le classement des préparations dans sa dernière version valable.

Effets aigus

(toxicité aiguë, irritation et corrosivité) :

Irritation de la peau et des yeux.

Effets CMR (cancérogénicité,
mutagénicité et toxicité pour la
reproduction) :

Pas de preuves de ces effets rapportés dans la documentation existante.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Toxicité

Toxicité aquatique :

Aucune autre information n'est disponible

- Persistance et dégradabilité

La préparation, composée principalement d'un polymère de haut poids moléculaire, n'est pas considérée comme écotoxique, en dispersion aqueuse. Les eaux usées doivent être traitées selon les conditions indiquées dans la section 13.

La partie polymérique du produit n'est pas biodégradable.

- Potentiel de bioaccumulation

Pas d'accumulation dans les organismes.

- Mobilité dans le sol

Indications supplémentaires en matière environnementale :

Indications ultérieures :

La dispersion de grandes quantités dans les égouts ou dans les cours d'eau peut provoquer une augmentation de la valeur du pH.

Une valeur élevée de pH est nuisible pour les organismes aquatiques. En diluant la concentration utilisée, on réduit la valeur du pH de manière notable afin qu'après l'utilisation du produit, les eaux usées qui se jettent dans les égouts soient peu dangereuses pour l'eau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ne pas verser le produit non dilué ou en grandes quantités dans les nappes phréatiques, dans les cours d'eau ou dans les égouts.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT :

Cette substance/ce mélange ne satisfait pas aux critères PBT du règlement REACH, Annexe XIII.

vPvB :

Cette substance/ce mélange ne satisfait pas aux critères vPvB du règlement REACH, Annexe XIII.

Autres effets néfastes

Aucune autre information n'est disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Méthodes de traitement des déchets

Conseils :

Les mêmes principes de précaution indiqués pour le produit tel quel s'appliquent à la manipulation des déchets.

Coaguler les particules en suspension avec le sulfate d'aluminium ou le chlorure de calcium. Décanter et neutraliser l'eau contaminée avant de l'envoyer au traitement des eaux usées.

La thermodestruction doit être effectuée dans des conditions approuvées, si possible avec récupération de l'énergie et au sein d'installations dotées de lavage des fumées avant leur émission dans l'atmosphère.

Les surplus ou les résidus dérivant de l'utilisation prévisible doivent être manipulés en adoptant les précautions et les éventuels équipement de protection individuelle indiqués aux sections 7 et 8.

Emballages non nettoyés :

Conseils :

Élimination conformément aux dispositions administratives.

Produit de nettoyage conseillé :

Eau avec adjonction éventuelle de produits de nettoyage.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

14. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Méthodes de traitement des déchets

Conseils

Les mêmes principes de précaution indiqués pour le produit tel quel s'appliquent à la manipulation des déchets.

Coaguler les particules en suspension avec le sulfate d'aluminium ou le chlorure de calcium. Décanter et neutraliser l'eau contaminée avant de l'envoyer au traitement des eaux usées.

La thermodestruction doit être effectuée dans des conditions approuvées, si possible avec récupération de l'énergie et au sein d'installations dotées de lavage des fumées avant leur émission dans l'atmosphère.

Les surplus ou les résidus dérivant de l'utilisation prévisible doivent être manipulés en adoptant les précautions et les éventuels équipement de protection individuelle indiqués aux sections 7 et 8.

Emballages non nettoyés :

Conseils :

Élimination conformément aux dispositions administratives.

Produit de nettoyage conseillé :

Eau avec adjonction éventuelle de produits de nettoyage.

15. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Numéro ONU	
ADR, ADN, IMDG, IATA	Non applicable
- Nom d'expédition des Nations Unies	
ADR, ADN, IMDG, IATA	Non applicable
- Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	Non applicable
- Dangers pour l'environnement	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Polluant marin	Non
- Précautions particulières à prendre pour par l'utilisateur	
- Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable
Indications de transport supplémentaires :	
IATA	
MARPOL	ANNEXE II ; Z
	Type de bateau : 3
Nom technique	Latex : « Règlement type » ONU styrène-butadiène :

16. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008	Éléments de l'étiquette GHS
Dispositions nationales :	Transpositions nationales des Directives communautaires indiquées ci-après dans l'Annexe XXXVIII, Décret législatif 81/2008 et ses modifications ultérieures
Dispositions communautaires	Directive 2000/60/CE et ses modifications ultérieures (eaux)
- Évaluation de la sécurité chimique :	Évaluation non requise

Les données et les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont le résultat des meilleures informations disponibles à la date de rédaction.

Ni le fabricant, ni le revendeur ne seront tenus responsables, tant à raison qu'à tort, de la perte, du dommage, direct, accidentel et/ou consécutif dérivant de l'utilisation inappropriée ou de l'incapacité à utiliser le produit. Avant d'utiliser le produit, l'utilisateur s'engage à évaluer, dans tous les cas, si le produit est adapté à l'usage qu'il souhaite en faire et en assumera tous les risques et les responsabilités le cas échéant.